



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Code de l'Action Sociale et des Familles



N° 100090

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT
NOM : _____
PRÉNOM : _____
DATE DE NAISSANCE : _____
GARÇON FILLE

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CEtte FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphthérie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Hépatite B	
Tétanos	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Coqueluche	
Ou DT polio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Autres (préciser)	
Ou Tétracoq	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
BCG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	VARICELLE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ANGINE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGU	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	SCARLATINE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
COQUELUCHE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OTITE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	ROUGEOLE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	OREILLONS	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON		

ALLERGIES : ASTHME oui non
ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CLAIRÉMENT :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉDUCTION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOIRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM..... PRÉNOM.....
ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :..... BUREAU :.....
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (PACIFIANT).....

Je soussigné,..... responsable légal de l'enfant, déclare
exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant,
toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de
l'enfant.

Date :
Signature :

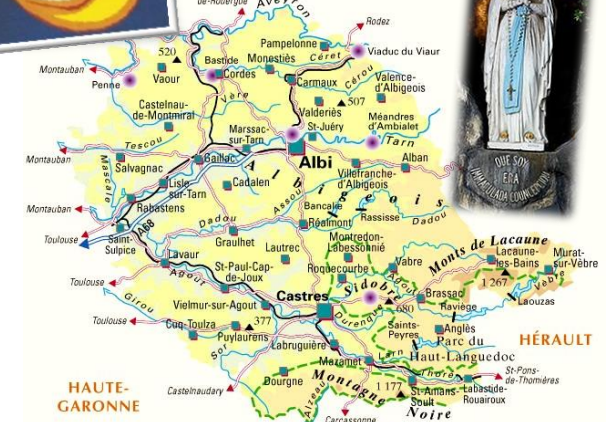
A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

OBSERVATIONS

LOURDES 2018

Retraite Diocésaine de la Confirmation



Du lundi 26 février
au mercredi 28 février 2018
(Transports en bus)

Pour les jeunes :

- qui ont reçu le sacrement
- ou qui le recevront au cours de l'année 2017-2018
- les 4^{ème} sont invités !!!

Nouveauté

Diocèse d'Albi

INFORMATIONS

TRANSPORTS

Le transport jusqu'à Lourdes se fera en bus. Des arrêts sont prévus pour prendre les différents groupes.

Trajet 1-Arrêts à : Carmaux – Albi – Gaillac – St Sulpice

Trajet 2-Arrêts à : Castres – Puylaurens

PRIX DU SEJOUR

Le prix est de **100€** (hébergement, nourriture, transport, assurances...).

AFFAIRES A PREVOIR

- Un pique-nique pour le lundi midi
- Un duvet et des affaires de toilette
- Des vêtements de pluie et chauds
- Une Bible, de quoi écrire
- Un peu d'argent liquide, des gâteaux et des bonbons si ça te dit...

DOCUMENTS A FOURNIR

- L'autorisation parentale et la fiche sanitaire remplies et accompagnées du règlement. (possibilité de faire plusieurs chèques pour étaler le paiement). Les chèques ne seront encaissés que début février 2018.
- La photocopie de la pièce d'identité

Pour plus d'information, contacter l'accompagnateur ou :

SERVICE DIOCESAIN DES JEUNES
16 rue de la république, 81000 ALBI
pastoralejeunes81@yahoo.fr

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Nom : Prénom :
Qualité : père / mère / tuteur légal

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Téléphone autre :

Mail :

(mail très important afin de vous envoyer les informations pour la retraite)

Détenteur / Détentrice de l'autorité parentale sur la personne de :

Nom : Prénom : Garçon Fille

Date de naissance : Lieu de naissance :

Nationalité :

- Autorise le mineur à participer à la Retraite Diocésaine de Confirmation à Lourdes, sous la responsabilité Service Jeunes du diocèse d'Albi.
- Autorise le mineur à voyager en bus pour vivre la retraite du 26 au 28 février 2018.
- Autorise la diffusion de photos, de vidéos ou de tout autre support sur lesquels apparaît le mineur.
- Autorise en outre les responsables de la retraite à prendre toutes les mesures médicales nécessaires à la santé du mineur en cas de besoin.
- Déclare assumer totalement toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage pouvant être occasionné par le mineur, à l'occasion de sa participation à la retraite, une assurance responsabilité civile ayant, de préférence, été souscrite.

Fait à : Le :

(écrire à la main : « Lu et approuvé, bon pour autorisation parentale »)

Signature :

Bulletin à retourner
avant le 1^{er} décembre 2017
au responsable du groupe de
confirmation accompagné
du règlement.

Remplir aussi le document au dos !